

Note utilisation Livret scolaire

Note d'utilisation du livret scolaire et des documents connexes.

Le contenu du livret scolaire est défini par la circulaire 2008-155 parue au Bulletin officiel n° 45 du 27 novembre 2008. Cette circulaire s'applique donc à cette date et les documents élaborés par les conseillers pédagogiques visent à sa mise en œuvre.

→ Pour lire la circulaire : <http://www.education.gouv.fr/cid23049/mene0800916c.html>

Pour préparer le passage en 6^{ème} 2009 dont la procédure est actuellement engagée, il est compréhensible que les livrets dans leur forme antérieure soient encore présents dans les dossiers.

Le livret scolaire comporte plusieurs documents :

- ✓ une page A3 recto verso, qui comporte l'indication du cursus scolaire à l'école élémentaire, les décisions prises en fin d'année scolaire, les résultats aux évaluations CE1 et CM2, les attestations de maîtrise des paliers 1 et 2 du socle. Cette page sert de contenant pour les autres fiches du livret.

The image displays several key educational documents:

- Livret scolaire (Page A3):** A form for 'Ecole primaire' containing fields for 'Année scolaire', 'Classe de', 'Nom de l'élève', 'Date de naissance', and 'N° de l'élève'. It includes sections for 'Résultats aux évaluations nationales' (CE1 and CM2) and 'Maîtrise des compétences du socle commun' (Paliers 1 and 2).
- Bilan des acquisitions du cycle 1:** A table summarizing student progress across various domains like 'S'approprier le langage', 'Découvrir l'écrit', 'Découvrir le monde', 'Devenir élève', and 'Agir et s'exprimer avec son corps'.
- Compétence Grids:** Detailed tables for 'Découvrir le monde', 'Devenir élève', and 'Agir et s'exprimer avec son corps', listing specific skills and competencies for different grade levels.

- ✓ une fiche bilan A4 imprimée recto verso des acquisitions de l'école maternelle réalisé en fin de grande section.

- ✓ les fiches de synthèse des compétences attendues en fin des deux premiers paliers du socle, en fin CE1 et fin CM2. La fiche A4 fin CE1 comporte une feuille recto verso, celle du CM2 comporte 3 pages.



- ✓ **les fiches de liaison** portant les bilans périodiques communiqués aux familles. Ces fiches portent aussi trace des compétences travaillées éventuellement en aide personnalisée. Ces fiches sont « ouvertes » et permettent par copié/collé de faire apparaître les compétences à puiser dans les fichiers sources disponibles pour chaque année de la scolarité élémentaire.

Remarque : une copie du fichier source où l'on procède par effacement et où l'on copie/colle l'en tête et le pavé aide personnalisée de la fiche de liaison ci-contre aboutirait au même résultat.

The image shows two forms side-by-side. The left form is titled 'BILAN PERIODIQUE n° CYCLE 2 Cours ...'. It includes fields for 'NOM', 'Prénoms', and 'Classe'. Below this is a table with columns for 'COMPÉTENCES', 'ACQUISITION', 'DEVELOPPEMENT', and 'PROFONDEUR'. The right form is titled 'Aide personnalisée' and has a similar table structure with columns for 'COMPÉTENCES', 'ACQUISITION', 'DEVELOPPEMENT', and 'PROFONDEUR'. Both forms have a header section with 'ECOLE' and 'Année scolaire'.

La périodicité de communication du livret scolaire aux familles sera au minimum trimestrielle, à l'exception des deux premières années du cycle 1 où le contact avec les familles peut être réalisé, en cours d'année, au moyen d'un support tel le cahier de vie individuel.

- ✓ **les attestations** de premier secours et de première éducation à la route. La préparation de l'obtention de ces attestations est guidée par les compétences détaillées dans l'annexe au B0 n°40 du 31 octobre 2002 pour « l'attestation de première éducation routière » et au B0 n°33 du 14 septembre 2006 pour l'attestation « Apprendre à porter secours ».

Aides à la préparation de classe et à l'établissement des fiches de liaison :

- ✓ **les fichiers sources**, une par année scolaire de l'école primaire, ne font pas partie du livret scolaire. Elles permettent de constituer les programmations et progressions annuelles et périodiques, les rappels des compétences dans les fiches séquences d'enseignement, de compléter les fiches de liaison périodiques. Le codage des compétences permet un repérage plus rapide des domaines travaillés ; ce codage est fabriqué avec les initiales des domaines et sous domaines en rapport avec le socle commun et avec les programmes.
- ✓ **une base de donnée** permettant d'élaborer tous types de documents de préparation de classe, les fiches de liaison, à partir d'entrées multiples détaillées dans un autre document d'accompagnement.

The image shows a detailed table titled 'COMPÉTENCES pour le CYCLE 2 - Cours Préparatoire'. The table has columns for 'COMPÉTENCES', 'ACQUISITION', 'DEVELOPPEMENT', and 'PROFONDEUR'. The rows are organized by domain: 'FRANÇAIS', 'Langage oral', 'Langage écrit', 'Mathématiques', and 'Sciences'. Each row contains a list of specific competencies with their corresponding codes (e.g., 100101, 100102, etc.).



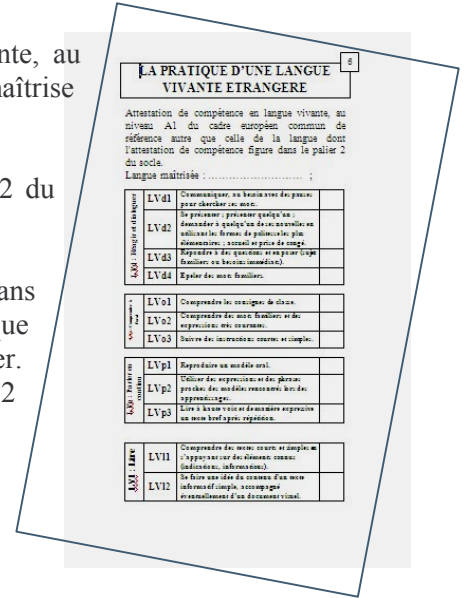
Dossier pour le collège :

Le dossier scolaire tel que constitué ci-dessus est remis aux familles en fin de scolarité à l'école élémentaire. Seuls les éléments listés ci-dessous sont communiqués au collège.

- ✓ les éléments relatifs à la maîtrise des connaissances et des compétences en CM2
- ✓ les résultats aux évaluations nationales en CM2
- ✓ les attestations de premier secours et de première éducation à la route.
- ✓ l'attestation du niveau de compétences en natation.
- ✓ le cas échéant, les attestations de compétence en langue vivante, au niveau A1 du cadre européen commun de référence lorsque l'élève maîtrise une autre langue que celle étudiée à l'école.

Ce qui revient à copier seulement du livret scolaire le palier 2 du socle fin CM2 ainsi que les résultats aux évaluations nationales de CM2.

L'attestation de maîtrise d'une seconde langue n'intervient que dans le cas où deux langues vivantes auraient été enseignées à l'école ou que l'élève maîtrise une seconde langue qu'on aura eu la possibilité de valider. L'attestation de la première langue vivante est elle incluse dans le palier 2 du socle correspondant à la fin du CM2.



Il faut remercier les conseillers pédagogiques Rose BIZE, Nadia CHARON, Marie-Pierre DEBREILLY, Jean-Luc DENAT, Alain FLAMAND, Olivier ROUGEAN, Laurette URENA, , les conseillers TICE et Gérard BORIOS, les conseillers départementaux pour leur travail ; et une mention particulière à Patrick CAPERAN a qui l'on doit le codage des compétences et la maîtrise experte de la base de données.

Jean-François SERRAT